

une magistrature pour l'interpréter sont indispensables ; de l'autre, le Pape seul, rétabli dans son indépendance de souverain, réunit en sa personne toutes les conditions nécessaires à l'exercice de cette charge ; et le respect universel qu'il inspire à toutes les nations, l'Italie toujours exceptée, le prestige dont la papauté n'a pas cessé de jouir, permettent d'espérer le rétablissement de l'antique république chrétienne appuyée sur le pouvoir modérateur du Souverain Pontife. Et pourquoi aujourd'hui même les nations de l'Europe surtout, qui se jalourent les unes les autres, qui s'épuisent en armements et se ruinent en impôts de guerre, au lieu de consacrer leurs ressources aux besoins de la colonisation, aux progrès de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, pourquoi ne recourraient-elles pas à leur arbitre naturel, pour rétablir entre elles la confiance et asseoir la paix universelle sur des bases solides ? C'est la conclusion du R. P. Dumas, et nous croyons que nos lecteurs l'admettront volontiers.

Quant à nous, habitants du Canada, que l'on commence à regarder comme une nation, nous sommes, il est vrai, bien éloignés des vieux pays de l'Europe, et il semble que, à l'heure présente, nous n'ayons rien à redouter de ces terribles conflits pour la solution desquels ils pourraient et devraient s'adresser à la magistrature du Pontife Romain.

Mais la situation des peuples est sujette à changer comme celle des particuliers, et, avant longtemps peut-être, nous aurons à choisir entre l'indépendance, la fédération impériale et l'annexion, et ensuite à compter avec les autres peuples... Mais Dieu nous garde de nous aventurer sur ce terrain. Au reste, nos lecteurs sont hommes et chrétiens surtout, et ils partagent sans doute le noble sentiment qu'exprimait le poète lorsqu'il disait : " Homo sum, et nihil humanum a me alienum puto ". Nous croyons donc que ces quelques lignes ne sont pas de nature à leur déplaire.

M.-E. M.

---